

ALAS ACCES LIBRE EN ALPES DU SUD

Siège Social :
Espace Desmichels-Hôtel de Ville
04000 DIGNE LES BAINS
Email : mazluc@sfr.fr
Site : <http://www.acces-libre-alpe-sud.e-monsite.com>

ASS.déclarée au JO du 24/03/07
N° SIRET:497 539 353 00019 APE 813E
CCP 1904 589 V 29 COTIS. ANN. 10 Euro
Portable : 0614830612
Tel. Fil : 0492319614

LETTRE MENSUELLE ALAS N°113 DE JUILLET ET AOÛT 2020

Bonjour à vous tous les membres et sympathisants de ALAS ; à la suite de ces vacances marquées par une chaleur exceptionnelle qu'il n'a pas été toujours facile à supporter.

A--- Nous avons échangé durant l'été avec les députés du 04 du 05 et du 84. Notre principal sujet a été de leur demander leur soutien auprès du Président Renaud MUSELIER en tant qu'élu en charge du CONSEIL REGIONAL SUD pour que ce dernier engage enfin la création de l'Equipe Technique Rédactrice du CAHIER DES CHARGES DES PROJETS FERROVIAIRES ALAS. Cette équipe de rédaction devra être aidée par deux ingénieurs engagés par exemple en régie, l'un pour travailler sur toutes les questions techniques relatives au réseau, comme aux grandes et petites structures tunnels, ponts et viaducs plus les contrôles commandes et signalisation et un autre capable de traiter le problème de la traversée de l'usine pétrochimique de ST AUBAN classée SEVESO par la voie ferrée DIGNE ST AUBAN. Dans ce CAHIER seront inscrits :

- A1--- les Définitions de chaque ensemble à construire ou à rénover.(pour une aide voir le dossier d'engagement ALAS)
- A2--- l'utilité de chaque ensemble. Quels sont les services qu'on en attend services directs et secondaires. C'est dans ce paragraphe que seront étudiées et prévues les fréquentations des lignes en voyageurs et fret
- A3--- Le descriptif de chaque ensemble avec les plans.(Pour une aide voir le dossier d'engagement ALAS)
- A4--- L'estimatif de chaque ensemble. (Pour une aide voir le dossier d'engagement ALAS)
- A5--- L'estimatif général c'est-à-dire le financement à demander
- A6--- Les dossiers de chaque ensemble à présenter à l'ingénieur des Mines (pour le dossier de la traversée de l'usine pétrochimique voir l'étude de ALAS).
- A7--- Le planning de chaque réalisation.
- A8--- Le planning général de réalisation des projets ferroviaires ALAS
- A9--- L'échéancier du paiement des ensembles.

NB : quand ci dessus il est noté que pour une aide à la rédaction, « voir le dossier ALAS » cela ne veut pas dire que ALAS a tout fait et ne doit qu'être copié SURTOUT PAS. Pourquoi ? Parce que ALAS a fait ces études dans son petit coin où personne ne l'a jamais contredit. Non avec l'équipe à créer on crée un groupe d'étude qui

énoncera des critiques dont devrait jaillir la vérité puisque l'équipe n'est pas constituée de personnages qui acceptent toutes les exigences de l'ingénieur des Mines mais de spécialistes qui pourront proposer à l'ingénieur des Mines des solutions logiques et présentant un maxi de sécurité pour le matériel, pour l'environnement traversé et pour le personnel. de conduite du train, celui transporté, pour le fret transporté et pour le personnel de l'usine.

Le CAHIER DES CHARGES doit être une base de travail pour chaque chef de projet en charge de l'exécution.

L' équipe en charge de la rédaction devra dans la mesure des financements accordés être ambitieuse. Toute amélioration devra être discutée et bien entendu sa réalisation devra entrer dans le cadre du financement accordé.

Reste à discuter les relations avec le bureau d'étude de la SNCF : Faut-il

--- les intégrer dans l'équipe technique

Ou faut-il

--- rédiger le CAHIER et le présenter à la SNCF par la suite ?

C'est là une question à laquelle il faut réfléchir.

Il faut savoir que jusqu'à présent aucun député du 04 , du 05 ou du 84 ne s'est exprimé en faveur de ces projets ferroviaires sauf Julien AUBERT qui a transmis une note à Elisabeth Borne du temps où elle était Ministre des Transports et Delphine BAGARRY qui s'est exprimée oralement pour une diminution du nombre des échanges entre la CATALOGNE et la Vallée du PÔ. C'est plutôt maigre comme soutien auprès du Président Renaud MUSELIER. **Il faut sans aucun doute continuer de demander la constitution de cette équipe indispensable pour faire avancer les Projets Ferroviaires ALAS.**

B--- Nous avons demandé à Thierry BRETON Commissaire Européen en charge du Marché Intérieur , de la Production Industrielle, du Numérique, de la Défense Commune et de l'Espace, son soutien auprès de Jean Michel BLANQUER Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, pour la création de Classes Prepa NSI (Numérique, Science de l'Ingénieur) au Lycée Pierre Gilles de GENNES à DIGNE LES BAINS. Ce lycée a deux atouts :

B1--- Ce lycée possède une terminale scientifique NSI, donc les professeurs en capacité d'enseigner.

B2--- Comme le régime des élèves de ces classes est habituellement l'internat , il faut savoir que ce Lycée possède 100 places d'internat avec possibilité d'assurer les repas nécessaires à un régime d'internat.

Nous avons mis en PJ la lettre traitant ce sujet adressée à Thierry BRETON .

Bonne lecture à tous.

Lucien MAZZELLA
Secrétaire Trésorier ALAS

Joëlle BREST
Vice Présidente ALAS